

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 08

**Nombre de suffrages
exprimés**

Pour : 08
Contre : 00
Abstentions : 00

Séance ordinaire du 13 décembre 2021 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, DAVASAGAEN Patricia, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, THEUX Sabine.

Excusés : BORTHAYRE Guy, DELHOSTE Jean-Luc, PORTASSAU Joël.

Secrétaire de séance : THEUX Sabine

DEL 2021_12_01: DM N°2- Paiement des indemnités aux élus et cotisations

Le Conseil Municipal,

Afin de pouvoir honorer les indemnités des élus et cotisations pour le mois de décembre, il y a lieu de prévoir une décision modificative.

Après délibération et à l'unanimité, DÉCIDE :

- De prendre la décision modificative suivante :

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Compte	CHAPITRE	Montant	Compte	CHAPITRE	Montant
60612	011	-2300,00			
6531	65	2000,00			
6533	65	300,00			
TOTAL		0,00	TOTAL		

Monsieur le Maire et Monsieur le comptable publique assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme*

Le Maire,
Pascal BEAUMONT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.